

# MATÉRIEL SCOLAIRE

Voici la liste des effets et équipements personnels que vous avez à fournir à votre enfant, pour la rentrée scolaire :

- Un sac d'école
- Une trousse
- Des doublures et étiquettes pour les livres
- Un tablier de peinture ou une longue chemise
- Des pantoufles (talons fermés)
- Un sac de sport (p.ex. sac en tissu)
- Des baskets de gym **no marking**
  
- Crayons à papier (3)
- Stylo à bille rouge
- Règle plate et rigide de 30 cm
- Taille crayon avec réservoir
- Ciseaux 14 cm
- 1 classeur A4 7cm à 2 anneaux
- Porte-documents

Le solde du matériel, les cahiers ainsi que le carnet de devoirs et de leçons seront fournis à votre enfant par le titulaire le premier jour de classe de l'année scolaire.

## Remarques :

En cas de perte ou de dégâts intentionnels, les fournitures scolaires doivent être remplacées à vos frais.

Nous vous rendons également attentifs au fait que d'une année à l'autre, les fournitures doivent être gardées et ramenées l'année suivante à l'école. Toutes les fournitures ne sont pas renouvelées chaque année.

## Veillez avoir l'obligeance :

- *d'inscrire le nom et le prénom de votre enfant sur le matériel scolaire*
- *de contrôler régulièrement le matériel de votre enfant et de le renouveler si nécessaire*